

INFO PRESSE

La Nuit des pêcheurs remet le couvert pour une 23^e édition



On ne change pas la recette du succès. Pour sa 23^e édition, la Nuit des Pêcheurs conserve tous les ingrédients qui font d'elle un rendez-vous incontournable, attendu de tous : des saveurs provençales, iodées et sucrées, de longues tablées, une brise marine et de la bonne musique. Gourmets et gourmands ont rendez-vous le dimanche 3 août à partir de 17 heures sur les quais du port Saint-Louis du Mourillon.

C'est une institution des étés toulonnais depuis 23 ans. La Nuit des Pêcheurs donne rendez-vous à tous les amateurs de poissons et plus largement de produits de la mer ce dimanche 3 août à partir de 17 heures sur le port Saint-Louis du Mourillon. Toulonnais et touristes viennent en nombre s'installer, en famille ou entre amis, pour déguster les petits plats concoctés par les pêcheurs et les professionnels des métiers de bouche présents. 11 pêcheurs professionnels, aquaculteurs de la baie de Tamaris et une vingtaine d'artisans locaux vont régaler petits et grands, avec en toile de fond une animation musicale.

Bien connu des Toulonnais, le port Saint-Louis du Mourillon était jusqu'à la fin du 19^e siècle un havre pour les pêcheurs qui tiraient leurs embarcations sur les plages du Lido pour les protéger du mauvais temps. Ils en profitaient aussi pour étendre leurs filets sur un terrain dit le pré des pêcheurs au nord-ouest du Fort Saint-Louis et qui a aujourd'hui donné son nom à une avenue. C'est suite à une pétition demandant la création d'un abri pour les bateaux de pêche particulièrement nombreux lors de la saison de la sardine qu'une jetée de 125m de long sera construite, entre 1898 et 1899 à l'ouest du fort. En 1943, des travaux d'amélioration seront réalisés. La physionomie de celui qui s'est d'abord appelé port des ganguis est depuis inchangée. Aujourd'hui, le port Saint-Louis du Mourillon, géré en régie directe par la métropole Toulon Provence Méditerranée, autorité portuaire, depuis le 1^{er} janvier 2024 compte 265 postes à quai et à flots.

Informations pratiques

Pour des raisons de sécurité liées à l'application du plan Vigipirate, une fan zone sera mise en place sur le port. Elle sera ouverte au public à partir de 17 heures.

Le stationnement sera interdit du samedi 2 août, à partir de minuit jusqu'au lundi 4 août, 6 heures du matin : la zone sera délimitée par des panneaux (partie du boulevard Cunéo entre la rue Longchamp et le littoral Frédéric Mistral, parking du Fort Saint-Louis, rond-point du

2025

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



combattant d'Indochine, quai Belle-Rive, la partie du littoral Frédéric Mistral comprise entre le boulevard Cunéo et la rue Cauvière).

La circulation sera interdite à partir de 16 heures. L'allée des Lauriers Roses sera mise à double sens. Les tenants et les aboutissants du littoral Frédéric Mistral seront interdits à toute circulation entre le rond-point d'accès au Port Saint-Louis du Mourillon et l'avenue du Pré des Pêcheurs.

Le dimanche 3 août, le stationnement sera interdit (avec zone d'enlèvement des véhicules) sur une zone qui sera délimitée par des panneaux.

Le plan d'eau du port Saint-Louis du Mourillon sera lui aussi soumis à des restrictions de navigation :

- Entre 12 heures et 16 heures : seuls les titulaires d'une place d'amarrage seront autorisés à rentrer dans le port avec leur navire et toute sortie est interdite.
- De 16 heures jusqu'à minuit, aucun mouvement de navire ne sera autorisé.

Contact presse :

Christophe MORENO

Adjoint au Maire en charge de l'Événementiel

04 94 36 34 82

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON

